

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

UN ANNIVERSAIRE

Avec son numéro du 17 janvier, l'*Etendard*, commémorant un jour de grand deuil, rappelle le souvenir de son fondateur, F.-X.-A. Trudel, mort sur la brèche avec la bravoure d'un héros et la générosité d'un martyr. Tous nos lecteurs ont appris déjà les traits saillants de la vie publique du sénateur Trudel : ils savent qu'il fut, comme le dit l'*Etendard*, " valeureux soldat de la vérité " intégrale et des droits de notre race, " vigoureux adversaire de l'erreur, de la fraude, de la corruption, des doctrines perverses et de la mauvaise administration des destinées du pays. " ils connaissent moins quelques autres détails, dont nous sommes en mesure de parler.

Ce travailleur infatigable qui passait les nuits à rédiger cinq ou six colonnes d'articles pour son journal, et à corriger encore lui-même les premières épreuves de ces articles, n'allait pas au lit avant quatre heures du matin, et se faisait invariablement éveiller avant six heures. On le voyait alors gagner le chemin de l'église. Il allait subir aux pieds de l'autel son heure d'agonie, et en prévision des avanies, des accusations, des outrages dont certains adversaires avaient coutume de l'abreuver, des traverses qui étaient devenues son pain quotidien, des criminelles conspirations qui ne cessaient d'attenter à la vie d'une œuvre particulièrement chère à son cœur de patriote, il s'écriait, tout en priant pour ses bourreaux : *Mon Dieu ! que ce soit votre volonté qui se fasse et non la mienne !* Telles devaient être assurément les dispositions d'une âme aussi sincèrement, aussi profondément chrétienne.

Et cet homme que ses multiples devoirs d'avocat, d'homme politique, de sénateur, de directeur d'un organe important de l'opinion, de collègue de

prématurément aux yeux des nombreux et fervents amis et admirateurs de F.-X.-A. Trudel. L'*Etendard* nous donne l'assurance que l'esprit de son fondateur l'anime ; espérons qu'il vivra, qu'il grandira, et qu'il pourra traduire par des actes les désirs de son ancien directeur.

SOCIÉTÉ DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE

ASSOCIATION DE LAIQUES POUR COOPÉRER A L'ACTION DE L'ÉGLISE.

La Société de la doctrine catholique, qui vient d'être organisée en cette ville, dit le *Newark Journal*, est l'un des résultats du congrès catholique tenu l'an dernier à Baltimore. Elle comprend parmi ses membres plusieurs catholiques éminents de la ville. Avec le distingué archevêque de St-Paul, Minn., ses membres croient que le progrès de l'Église catholique en ce pays doit dépendre dans une large mesure du dévouement, de l'activité et de l'énergie des laïques.

Ils croient aussi que le catholicisme, pour être aimé et embrassé, a besoin d'être connu et compris, et qu'ainsi un vaste champ s'ouvre à l'action des catholiques laïques, qui ont le devoir de fournir leur part de contribution à la propagande de la vérité catholique et des saines doctrines.

Les principaux moyens à être employés pour atteindre la fin proposée sont un prompt et persistant démenti aux jugements erronés, aux attaques, et aux calomnies contre la doctrine catholique ; la propagande de livres, brochures, feuillets et journaux catholiques ; dans l'occasion, des conférences publiques sur les questions d'intérêt catholique ; la circulation des bons livres dans les prisons et les maisons de réformation. Cette société, qui se compose uniquement de laïques, a reçu la chaleureuse approbation de l'évêque Wigger et le cordial encouragement de Mgr Doane.

L'archevêque Ireland, recommandant l'œuvre de la Société, écrit, en qui suit : " Le

plus souvent, lorsqu'ils se réunissent, c'est à l'appel de candidats cherchant à séduire les électeurs. Que ceux qui se sont dérangés ce soir aient confiance. Celui qui leur parle n'est candidat ni ici, ni ailleurs. Ils ont donc plus de chances d'entendre la vérité. Je veux essayer de la faire parvenir jusqu'à eux sous la forme la plus pratique.

Comment l'ouvrier peut-il améliorer sa situation ? A cette redoutable question existe-t-il une réponse précise, qui donne à tous une satisfaction définitive ? Non. Il n'y a en cette matière ni secret, ni panacée. Ne croyez ni aux chimères du socialisme révolutionnaire, ni aux utopies, moins violentes en la forme, mais toutes aussi décevantes, du socialisme scientifique.

Aujourd'hui tous les projets revêtent la même apparence : l'intervention de l'Etat. C'est la loi et le décret qui seraient chargés désormais d'améliorer la situation des travailleurs. C'est la réglementation qui interviendrait pour réformer le contrat libre, et, comme il arrive toujours, le législateur lancé sur cette pente ne pourrait plus s'arrêter.

Rien de plus simple, dit-on, que de limiter à 8 heures les heures de travail. Nous voulons les trois 8, disent les meneurs : 8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures de sommeil. A-t-on songé aux conséquences d'une telle mesure ? Le patron qui peut occuper aujourd'hui 100 ouvriers travaillant 12 heures par jour, moyennant un salaire de 3 francs, se verra forcé d'en embaucher 50 de plus. Tant mieux, s'écrie-t-on, voilà 50 malheureux qui auront du travail. Assurément, mais le patron ne diminuera-t-il pas les salaires de tous ? On a fait en Angleterre un calcul analogue et plus saisissant encore : les chemins de fer anglais emploient 360,000 hommes qui travaillent 12 heures. Si la journée est réduite à 8 heures, il leur faudra 180,000 employés et ouvriers de plus, mais le salaire sera réduit dans une proportion égale. Au lieu de gagner leur vie convenablement, anciens et nouveaux ouvriers mourront de faim.

Ne craignez rien, répondent les défenseurs

atteint la main-d'œuvre et la fabrication étrangère, elle n'a rien fait. La concurrence détruira son œuvre. Les socialistes ne s'arrêtent pas pour si peu : la législation internationale répond à tout : ils n'hésitent pas à traverser les frontières et décrètent que les nations oubliant leurs querelles, leurs dissidences, leurs rivalités, régleront en commun les conditions du travail, le taux des salaires, les limites de la production. Des traités négociés par la diplomatie feront entrer le commerce et l'industrie dans le domaine du droit des gens et l'exécution de ces engagements d'un nouveau genre sera garantie par un procédé sans précédents entre nations : la surveillance mutuelle par des inspections internationales.

Prodigieux assemblage de chimères constituant sous sa forme la plus dangereuse l'utopie de l'ingérence universelle de l'Etat, créant une force sans limites, distribuant à l'humanité les rôles et les bienfaits, supprimant la liberté, usant de l'impôt pour parer aux griefs et redresser les torts, organisant une société d'où serait bannie toute initiative, donnant naissance enfin, à la grande joie des Jacobins, à l'organisation la plus despotique que le monde ait vue depuis les cités antiques !

Aucun de ces rêves n'enfantera l'amélioration du sort de l'ouvrier. S'il est une baguette magique au monde, il faut la chercher ailleurs, dans cette vieille et respectable notion de l'épargne qui est la base de tout capital.

(à suivre)

L'HON. J. SHEEHY

Un journal de Montréal rend au populaire représentant de la division de Québec-Est un très légitime tribut d'éloges dont nous sommes heureux de reproduire les points saillants : —

Le trésorier de la province est un personnage important, très important même dans le gouvernement. D'abord, parce que